

Rapport d'activité 2015

Prévention des risques professionnels



Actions directes



Formations



Partenariats

Caisse Générale de Sécurité Sociale
Martinique



DIRECTION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS





Rapport d'activité 2015

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	4
MISSIONS	4
ORIENTATIONS	5
L'OFFRE DE SERVICE	5
Le conseil et l'expertise	5
Les cibles prioritaires en 2014-2017	6
La formation	7
Les aides financières	7
Services liés à l'assurance du risque professionnel	7
Services liés à la Reconnaissance des Accidents du Travail (AT) et des Maladies Professionnelles (MP) ...	7
Services liés à l'accompagnement de certaines victimes d'accident et de maladie	8
Services liés au développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention ...	8
Chiffres repères de 2015	9
LES RÉSULTATS	10
Fait marquant 2015	12
Un franc succès pour le salon « Santé et Sécurité au travail » - 4 ^{ème} Édition	12
Des conférences ont permis des témoignages et de nombreux échanges	12
Les principaux partenaires de la prévention étaient présents	13
Annexes	15
ACTIVITÉ DU SERVICE PRÉVENTION	16
Analyse de l'activité par la codification nationale	16
Organigramme	29



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

■ MISSIONS

La Direction des Risques Professionnels (DRP) représente au sein de la CGSSM, la Branche « Accidents du Travail/Maladies professionnelles (AT/MP) » de la Sécurité Sociale.

Elle a pour missions :

- De développer et de coordonner la prévention des risques professionnels dans les entreprises martiniquaises, afin de diminuer la fréquence et la gravité des AT/MP (art. L.215-1 du Code de la Sécurité sociale).
- De gérer le système d'assurance des dommages corporels liés au travail des salariés. Cette assurance des risques professionnels permet d'indemniser les salariés victimes d'AT/MP, et ce sont les cotisations patronales fixées par la DRP et versées par les entreprises qui financent cette couverture. En Martinique, elles représentent en moyenne chaque année 37 millions d'euros.
- De se prononcer sur le caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie, en vue de prendre en charge ou de rejeter l'indemnisation des victimes, au titre de l'Assurance du Risque professionnel.
- D'accompagner les victimes d'accident et de maladie, afin de faciliter leur retour à l'emploi, et de prévenir leur désinsertion professionnelle.
- De contribuer à la connaissance sur les risques professionnels, en favorisant la diffusion de supports d'information, en développant des actions de communication, afin de renforcer la mobilisation de tous les acteurs et partenaires intervenant dans le champ de la « Sécurité et Santé au Travail ».



■ ORIENTATIONS

Les orientations de la politique développée par la DRP sont définies en collaboration étroite avec les partenaires sociaux du Conseil d'Administration, du Comité Technique Régional (CTR) et de la Commission Régionale des AT/MP (CRAT/MP). Elles s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de la Branche AT/MP et sont adaptées au contexte local.

Les actions menées par la DRP sont également articulées autour des axes stratégiques définis pour l'ensemble de la CGSS.

La déclinaison de la politique nationale est suivie dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), signé avec la CNAMTS, pour la période 2014-2017. Le CPG est lui-même issu des orientations arrêtées dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), conclue entre l'État et la CNAMTS pour la même période. Les trois volets de la Branche ATMP sont concernés : la Prévention, la Tarification, et la Réparation.

Des actions spécifiques sont également menées par la DRP, dans le cadre d'une politique locale élaborée avec les partenaires sociaux. Certaines de ses actions ont été inscrites dans le CPG.

■ L'OFFRE DE SERVICE

Pour mener à bien ses missions, la DRP propose aux acteurs d'entreprises (employeurs et salariés) et à ses partenaires en prévention, une large offre de services couvrant plusieurs domaines.

● Le conseil et l'expertise :

- Interventions directes dans les entreprises de la circonscription, notamment dans les PME-PMI où il existe des risques importants ou des forts taux d'accidents ;
- Conseils au niveau de la conception des lieux de travail, des équipements, et de l'organisation du travail ;
- Études et mesures pour aider à la détection des nuisances chimiques, physiques et biologiques, dans les entreprises, pour une plus grande connaissance des risques et un meilleur choix des mesures de prévention à mettre en place ;



- Enquêtes après accident grave ou mortel, ou après tout incident porté à la connaissance du Service prévention de la DRP qui aurait pu avoir des conséquences graves ;
- Actions vers les branches professionnelles et les partenaires ;
- Etc.

● **Les cibles prioritaires en 2014-2017**

■ **Priorités nationales**

- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Cancers professionnels dans 3 secteurs d'activité (fumée de soudage en chaudronnerie, émission de diesel dans les centres de contrôle technique, perchloroéthylène dans les pressings)
- Chutes de hauteur dans le BTP
- Risques psycho-sociaux
- Actions en direction des TPE (Garages, Maçons, Transport routier de marchandises, Restauration traditionnelle)
- Amiante

■ **Priorités régionales**

- Management de la Santé et Sécurité au Travail
- Incivilités et violence externe
- Prévention dans le secteur de l'Action Sociale



● **La formation** (pour en savoir plus, <http://drp.cgss-martinique.fr>, rubrique "Formation")

- Organisation de stages de formation à l'intention des acteurs des entreprises (responsables et salariés), en interentreprises ou en intra, afin qu'ils soient capables d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques professionnels ;
- Conventionnement de sous-traitants prestataires afin de démultiplier l'offre de formation (Formateurs d'entreprises, Intervenants référencés, organismes de formation) ;
- Contribution, en collaboration avec l'Éducation Nationale, à la formation initiale des élèves des lycées techniques et professionnels ;
- Etc.

● **Les aides financières** (pour en savoir plus, <http://drp.cgss-martinique.fr>, rubrique "Aides à l'investissement")

- Signature de « Contrats de prévention » avec les entreprises de moins de 200 salariés, ayant un projet global de prévention de leurs risques ;
- Attribution d'« aides financières simplifiées », aux entreprises de moins de 50 salariés, pour la mise en place de formations-actions et/ou d'équipements plus sûrs.

● **Services liés à l'assurance du risque professionnel**

- Calcul et notification, des taux annuels de cotisation AT/MP spécifiques à chaque établissement de la région, ce taux étant fonction de la fréquence et de la gravité des accidents survenus, ainsi que de l'effectif et l'activité professionnelle de l'établissement ;
- Information des entreprises sur les modalités de calcul de leur taux et sur les éléments qui constituent leur compte AT/MP.

● **Services liés à la Reconnaissances des AT et des MP**

L'instruction des déclarations d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

- Prise en charge ou rejet de l'indemnisation des victimes, en respectant le principe du contradictoire.
- Information des parties à chaque étape de la procédure.



● **Services liés à l'accompagnement de certaines victimes d'accident et de maladie**

- Détection précoce du salarié, dès la réception de l'arrêt de travail ou de la déclaration laissant présager des séquelles, afin de faciliter son retour à l'emploi et de prévenir sa désinsertion professionnelle.
- Prise en charge globale du salarié, effectuée en collaboration avec différents partenaires : le Service Médical et le DASSEV (Département Action Sanitaire et Sociale, et Vieillesse) de la CGSS, les SiST (Services interprofessionnels de Santé au Travail), le SAMETH (Service d'appui pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), etc.

● **Services liés au développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention**

- Élaboration et diffusion d'une large documentation, informative, technique et juridique relative à la santé au travail (Notre revue régionale "Prévenir" téléchargeable sur <http://drp.cgss-martinique.fr> ;
- Organisation de conférences, réunions d'informations, manifestations grand public, relatives à la prévention des risques professionnels (Actes du dernier Salon Santé Sécurité au Travail téléchargeable sur www.cgss-martinique.fr, TOP 5 rubrique "Documentation", tapez Actes dans la fenêtre Je recherche, à droite de la page ;
- Établissement et diffusion des statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles en Martinique (Dépliant et Rapport téléchargeables sur <http://drp.cgss-martinique.fr> ;
- Etc.



● Chiffres repères de 2015

■ **12 632** établissements sont couverts par le champ d'action et les offres de services de la DRP. Cela représente 90 901 salariés du régime général (y compris les salariés du secteur Agriculture).

83% de ces établissements ont moins de 10 salariés.

■ Il y a eu **1721 interventions de terrain** dans 629 entreprises réalisées par les contrôleurs de sécurité du Service Prévention. Les entreprises visitées correspondent à plus de 49% des accidents du travail survenus. Les salariés de ces entreprises visitées représentent 30% des salariés du régime général.

■ **Plus de 10 265 acteurs d'entreprise formés à la prévention en 2015** : 1 014 acteurs d'entreprises ont été formés directement par la DRP, et 9 251 acteurs d'entreprises ont été formés par les formateurs et organismes de formations relais, conventionnés par la DRP.

■ **187 aides financières** ont été accordées par la DRP, soit **159 Aides Financières Simplifiées** et **28 Contrats de Prévention**, pour un montant global de **1 776 440 €**.

■ **13 297 notifications de taux AT/MP** ont été adressées aux entreprises : 200 aux taux individuels (plus de 50 salariés), 874 aux taux mixtes (de 20 à 49 salariés), 12 587 aux taux collectifs (de 0 à 19 salariés)

■ **9 783 Déclarations** d'Accidents du Travail (DAT) ont été traitées.

■ **2 071 AT du travail avec arrêt** et **123 Maladies professionnelles** ont été reconnus.

■ **75%** des agents de la DRP ont bénéficié d'au moins une formation en 2015.



■ LES RÉSULTATS

● Chiffres significatifs de l'activité Prévention des AT/MP

■ visites d'entreprises :

Les 1 721 interventions en entreprises faites par les Contrôleurs de Sécurité représentent 27% de leur activité. Ces interventions couvrent les visites programmées avec l'entreprise ou décidées par les contrôleurs, les réunions de CHSCT, les enquêtes AT/MP, l'accompagnement des entreprises dans le cadre des demandes d'aides financières, les études et mesures, etc.

■ Formation :

1 014 salariés et employeurs ont été formés par le Service Prévention de la DRP. La formation directe représente 13% de son activité. 52 formations différentes étaient inscrites à l'offre de formation proposée par la DRP en 2015.

■ Aides financières :

5% de l'activité des contrôleurs sécurité de la DRP sont consacrés à l'accompagnement des entreprises dans le cadre de leurs demandes d'aides financières pour investir dans la prévention et améliorer les conditions de travail de leurs salariés. La DRP offre aux entreprises une dizaine d'aides sur des thématiques différentes et complémentaires : les Aides Financières simplifiées, pouvant porter sur la prévention de risques ciblés comme les TMS, les cancers professionnels, sur l'accompagnement des TPE dans leur démarche de prévention, la prévention des risques psychosociaux, et également sur la réalisation de formations à l'évaluation des risques. La DRP propose également les « contrats de prévention », qui permettent aux entreprises d'être aidées dans une démarche globale de maîtrise de leurs risques professionnels.

■ Reconnaissance des AT et des MP

En moyenne, 700 pièces sont traitées chaque semaine par les techniciens du Service Reconnaissance AT/MP. En 2015, parmi les pièces traitées, il y a eu 9 783 DAT papier, 266 déclarations de maladies professionnelles, 4 445 certificats médicaux initiaux.

72% des déclarations d'AT se font en ligne via www.net-entreprises.fr.



■ Assurance du risque professionnel

Une action a été menée pour réduire le taux de discordance entre les arrêts de travail prescrits et les indemnités journalières (IJ) versées. Le montant des IJ versé à des salariés au titre des AT/MP est une donnée importante pour la tarification, puisque c'est un des éléments de calcul du taux de tarification concerné. Des mailings et du phoning auprès des employeurs ont permis de récupérer les attestations de salaire manquantes et de réduire les divergences de 48% (pour un objectif de 20%).

■ Développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention

Plusieurs manifestations ont été organisées au long de l'année 2015 a été riche en manifestations :

- 8 RDV de la Prévention
- 35 Ateliers Pédagogiques Grilles DIGEST/GPSST
- 4 réunions d'information Restauration, organisées en partenariat avec la CCIM
- 1 réunion d'information des TPE du Secteur Transport de Marchandises
- 1 réunion d'information des TPE du secteur de la réparation automobile
- 1 Réunion TMS Pro
- 2 Manifestations Incivilités et Violence Externe
- 1 Manifestation vers le secteur de l'Action Sociale
- 1 Salon Santé-Sécurité au Travail – 4e édition

86 interventions médias ont eu lieu : 73 articles dans la presse et 13 reportages TV ou radios.

40 000 destinataires de notre **revue trimestrielle « Prévenir »**.

● Les résultats CPG

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de réussite CPG	98%	95%	84,50%	93%	96,8%	92,3%



■ Fait marquant 2015

● Un franc succès pour le salon « Santé et Sécurité au Travail » - 4^{ème} Édition

La 4^{ème} édition du Salon « Santé et Sécurité au Travail » créé à l'initiative de la Direction des Risques Professionnels de la CGSS Martinique, s'est déroulée les 19 et 20 novembre 2015. Comme les éditions précédentes des années 2007, 2009 et 2012, il avait pour objectif de sensibiliser les visiteurs sur les stands, ainsi que les participants aux différentes conférences, à la prévention des risques professionnels jugés prioritaires ou émergents dans notre région.

La 4^e édition de novembre 2015 était généraliste et concernait tous les secteurs d'activité. L'intérêt pour les questions de Santé-Sécurité reste important : 1 400 personnes ont ainsi fait le déplacement sur les deux jours du Salon.

Ce salon était destiné aux chefs d'entreprise, aux salariés et à tous les représentants du monde du travail qui sont concernés par l'amélioration des conditions de travail et la réduction des risques professionnels. Sur les stands, les visiteurs ont pu obtenir des informations sur :

- les solutions matérielles et organisationnelles qui permettent de protéger la santé des salariés tout en garantissant une meilleure productivité,
- les aides financières, les formations, les offres de service proposées par la Direction des Risques Professionnels et ses partenaires.

● Des conférences ont permis des témoignages et de nombreux échanges

Les conférences ont également été très appréciées avec en moyenne 250 participants pour chaque conférence. Différents thèmes d'actualité ont été abordés :

- Organisation et Pratiques managériales pour accroître la Santé Sécurité au Travail
- Pénibilité au travail, ce que vous devez savoir : les facteurs de risques, les responsabilités, les échéances et perspectives
- Projection d'une pièce de théâtre « Et surtout, je ne veux pas d'accident ! », évoquant le risque de chute de hauteur sur un chantier du BTP, ainsi que le rôle joué par les Maîtres d'ouvrage



- Faire de la prévention des risques psychosociaux, une opportunité pour l'efficacité des entreprises
- Faire face à la violence et à l'agressivité de ses clients : la prévention et la gestion des incivilités

- **Les principaux partenaires de la prévention étaient présents**

Outre les différents Services de la Direction des Risques Professionnels de la CGSS, une grande partie des acteurs, organismes et associations, oeuvrant dans le champ de la Prévention des Risques Professionnels, de la prise en charge des victimes à la promotion de la santé au travail, étaient également présents. Il s'agissait entre autres : de la DIECCTE, des organismes de contrôle, de la médecine du travail, des organismes de formation, des personnes ressources externes en prévention et référencées par la CGSS, etc.







Annexes



ACTIVITÉ DU SERVICE PRÉVENTION

■ Analyse de l'activité par la codification nationale

● Actions au profit des entreprises

■ Actions directes

Code Activité National		Nbre SE visitées	Nbre d'interventions	Temps passé en journée	% Tps passé/ Tps total
A	Interventions établissements fixes	357	759	224	9,45
B	Interventions relatives aux chantiers	29	119	54	2,30
C	Réunions CHSCT/CISSCT	120	226	127	5,35
D	Enquêtes AT/MP	48	79	35	1,46
E	Injonctions et Majorations	20	32	15	0,64
F	Ristournes, subventions et récompenses	15	22	7	0,28
G	Contrats de prévention	171	312	117	4,94
H	Mesures physiques	55	110	30	1,28
I	Prélèvements et analyses chimiques	35	62	20	0,85
TOTAL		850	1721	628	26,54



Détail activité Injonctions/Majorations		A	B	C	D	E	F	G	H	I	Total
	Nbre SE visitées					19					19
E1	Nbre Interventions					29					29
	Tps en journée					14					14
	% Tps passé					2,17%					2,17%
E2	Nbre SE visitées					3					3
	Nbre Interventions					3					3
	Tps en journée					2					2
	% Tps passé					0,24%					0,24%
	Total SE					22					22
	Total Interventions					32					32
	Total journée					15					15
	%					2,41%					2,41%



■ Analyse des actions directes par Secteur

● Analyse globale par Secteur

Secteur	Nbre de SE	Nbre de SE visitées	Impact sur les SE	Nbre de salariés	Nbre de salariés dans les SE visitées	Impact sur les salariés	Nbre d'ATA avec arrêt (ATA)	Nbre d'ATA dans les SE visitées	Impact sur les ATA
AA-Métallurgie	612	79	12,91%	3 190	1 413	44,29%	71	42	59,15%
BB-BTP	1 970	74	3,76%	7 537	1 467	19,46%	198	67	33,84%
CC-Transports	1 794	65	3,62%	11 114	3 079	27,70%	270	142	52,59%
DD-Alimentation (dont agriculture)	2 167	228	10,52%	15 046	7 493	49,80%	561	384	68,45%
EE-Chimie, caoutchouc, plasturgie	58	9	15,52%	739	173	23,41%	16	6	37,50%
FF-Bois, ameublement	230	28	12,17%	1 113	391	35,13%	32	18	56,25%
GG-Commerces non alimentaires	2 667	40	1,50%	9 919	895	9,02%	132	29	21,97%
HH-Assurances, administrations	1 796	44	2,45%	23 723	6 164	25,98%	212	61	28,77%
II-Travail temp., étab. de soins privés, nettoyage, etc.	1 826	62	3,40%	15 826	5 657	35,74%	307	141	45,93%
ZZ-Accueil à domicile, etc.	22			79			1		
TOTAL	13 142	629	4,79%	88 286	26 732	30,28%	1 800	890	49,44%



● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur (1/2)

		A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Interventions établissements fixes	Interventions relatives aux chantiers	Réunions CHSCT/CISSCT	Enquêtes AT/MP	Injonctions et Majorations	Ristournes, subventions et récompenses	Contrats de prévention	Mesures physiques	Prélèvements et analyses chimiques
AA	Nbre SE visitées	56		6	2	7	2	23	3	6
	Nbre Interventions	99		11	2	9	2	43	5	9
	Tps en journée	34		8	2	5	1	20	2	5
	% Tps passé	5,39%		1,19%	0,32%	0,80%	0,12%	3,16%	0,26%	0,80%
BB	Nbre SE visitées	17	28	7	9	3	2	28		
	Nbre Interventions	25	118	17	18	9	2	59		
	Tps en journée	7	53	9	7	4	1	22		
	% Tps passé	1,09%	8,49%	1,41%	1,11%	0,62%	0,16%	3,50%		
CC	Nbre SE visitées	30		27	5	1	3	15	11	6
	Nbre Interventions	66		49	15	1	4	29	17	16
	Tps en journée	32		32	5	1	1	11	4	4
	% Tps passé	5,03%		5,03%	0,82%	0,08%	0,12%	1,69%	0,68%	0,62%
DD	Nbre SE visitées	183		30	12	6	1	51	27	10
	Nbre Interventions	438		61	17	10	3	91	56	17
	Tps en journée	106		33	8	4	1	29	15	5
	% Tps passé	16,85%		5,17%	1,23%	0,68%	0,14%	4,62%	2,33%	0,74%
EE	Nbre SE visitées	1			2			4	3	2
	Nbre Interventions	3			2			5	3	4
	Tps en journée	1			1			1	1	1
	% Tps passé	0,08%			0,08%			0,16%	0,20%	0,22%



● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur (2/2)

		A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Interventions établissements fixes	Interventions relatives aux chantiers	Réunions CHSCT/CISSCT	Enquêtes AT/MP	Injonctions et Majorations	Ristournes, subventions et récompenses	Contrats de prévention	Mesures physiques	Prélèvements et analyses chimiques
FF	Nbre SE visitées	9			2	3	3	13	3	5
	Nbre Interventions	16			3	3	4	29	9	6
	Tps en journée	6			2	2	1	14	2	2
	% Tps passé	0,90%			0,24%	0,24%	0,22%	2,21%	0,38%	0,38%
GG	Nbre SE visitées	16	1	10	5		1	12	4	3
	Nbre Interventions	24	1	21	5		2	18	9	5
	Tps en journée	8	1	12	3		1	8	3	2
	% Tps passé	1,21%	0,16%	1,83%	0,48%		0,08%	1,33%	0,46%	0,24%
HH	Nbre SE visitées	22		27	3			3	3	2
	Nbre Interventions	44		44	8			7	6	4
	Tps en journée	15		24	4			4	2	1
	% Tps passé	2,31%		3,78%	0,64%			0,58%	0,24%	0,18%
II	Nbre SE visitées			13	8		3	22	1	1
	Nbre Interventions			23	9		5	31	5	1
	Tps en journée			11	4		1	9	2	0
	% Tps passé			1,75%	0,58%		0,22%	1,35%	0,28%	0,04%
ZZ	Nbre SE visitées									
	Nbre Interventions									
	Tps en journée									
	% Tps passé									



● Analyse détaillée des actions directes relatives aux injonctions et majorations(codification nationale E) par Secteur (1/3)

		E1	E2	
		Injonctions	Majorations	Total
AA	Nbre SE visitées	7		7
	Nbre Interventions	9		9
	Tps en journée	5		5
	% Tps passé	0,80%		0,80%
BB	Nbre SE visitées	3	1	4
	Nbre Interventions	8	1	9
	Tps en journée	3	1	4
	% Tps passé	0,54%	0,08%	0,62%
CC	Nbre SE visitées	1		1
	Nbre Interventions	1		1
	Tps en journée	1		1
	% Tps passé	0,08%		0,08%
DD	Nbre SE visitées	6	1	7
	Nbre Interventions	9	1	10
	Tps en journée	4	1	5
	% Tps passé	0,60%	0,08%	0,68%
EE	Nbre SE visitées			
	Nbre Interventions			
	Tps en journée			
	% Tps passé			



● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur (2/3)

		E1	E2	
		Injonctions	Majorations	Total
FF	Nbre SE visitées	2	1	3
	Nbre Interventions	2	1	3
	Tps en journée	1	1	2
	% Tps passé	0,16%	0,08%	0,24%
GG	Nbre SE visitées			
	Nbre Interventions			
	Tps en journée			
	% Tps passé			
HH	Nbre SE visitées			
	Nbre Interventions			
	Tps en journée			
	% Tps passé			
II	Nbre SE visitées			
	Nbre Interventions			
	Tps en journée			
	% Tps passé			
ZZ	Nbre SE visitées			
	Nbre Interventions			
	Tps en journée			
	% Tps passé			



● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur (3/3)

	E1	E2	
	Injonctions	Majorations	Total
Total SE	19	3	22
Total Interventions	29	3	32
Total Journée	14	2	15
%	2,17%	0,24%	2,41%



■ Actions par branches ou en amont

Code Activité National		Nbre d'interventions	Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
M	Actions collectives au profit de branches professionnelles	73	50	2,11%
P	Interventions en amont (MOE, MOA, architectes...)	22	10	0,42%
T	Études techniques et statistiques	9	6	0,25%
TOTAL		104	66	2,78%

● Formation, Information et Communication

■ Actions par branches ou en amont

Code Activité National		Nbre d'interventions	Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
K	Formations directes	195	313	13,23%

■ Formations en relais et en partenariat

Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
L	Formations en relais et en partenariat	42	1,76%



■ Formations - Perfectionnements - Recyclages

Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
V	Formation continue	64	2,71 %
W	Formation initiale	4	0,15 %
TOTAL		68	2,86 %

■ Actions régionales de communication

Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
J	Actions régionales de communication	101	4,26 %



● Réunions et rencontres

■ Réunions avec partenaires internes ou externes

Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Q	Réunions avec les CTR et instances de prévention	26	1,08%

● Activités internes au service

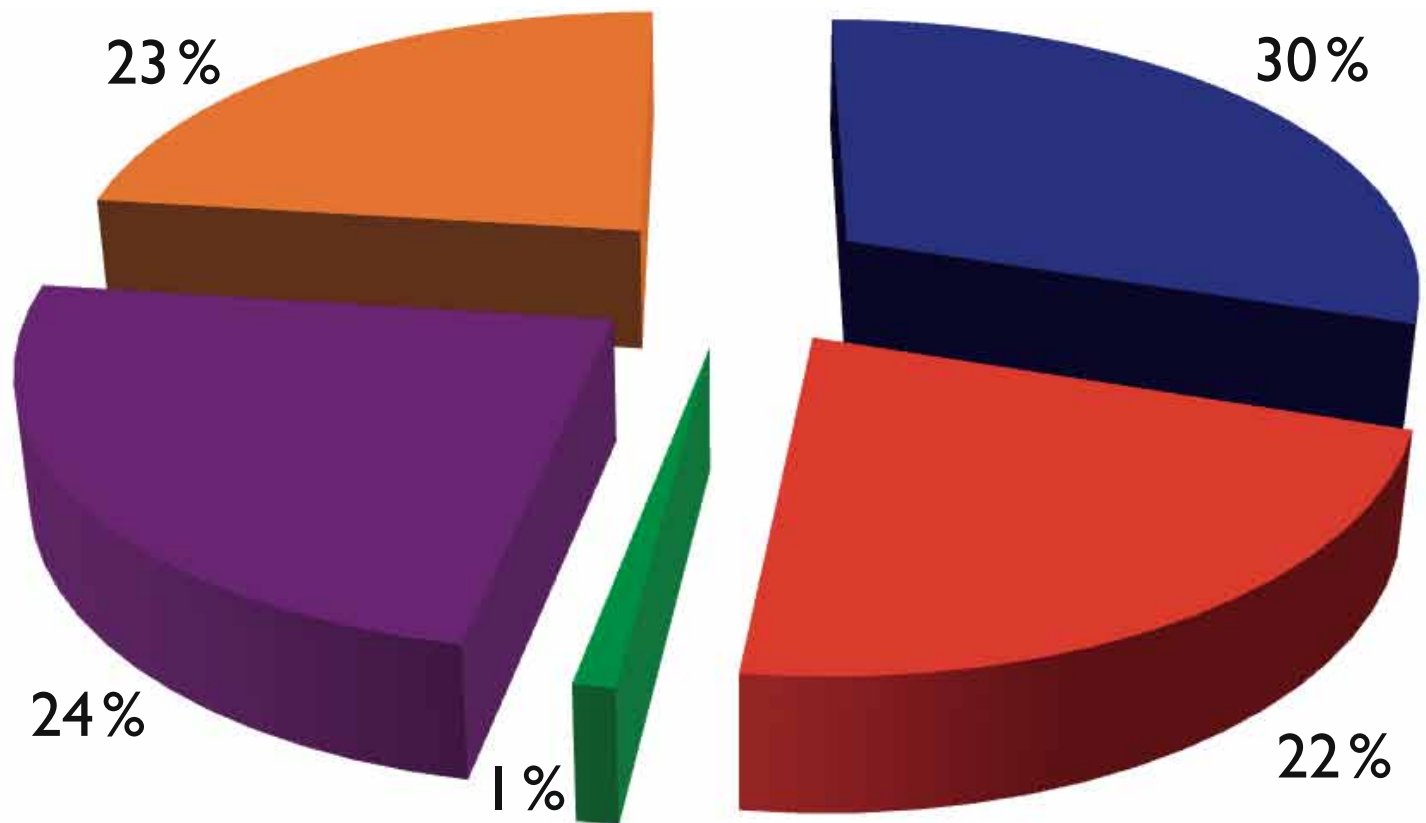
Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
U	Démarche qualité	10	0,41
X	Fonctionnement et coordination interne au service	568	23,97
TOTAL		577	24,38

● Absences

Code Activité National		Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Z1	Congé	416	17,55
Z2	Mandat social	13	0,55
Z3	Maladie	50	2,11
Z4	Autre absence	10	0,42
Z5	RTT	59	2,47
TOTAL		547	23,10



● Ventilation de l'activité



■ Actions au profit des entreprises

■ Formation, Information et Communication

■ Réunions et rencontres

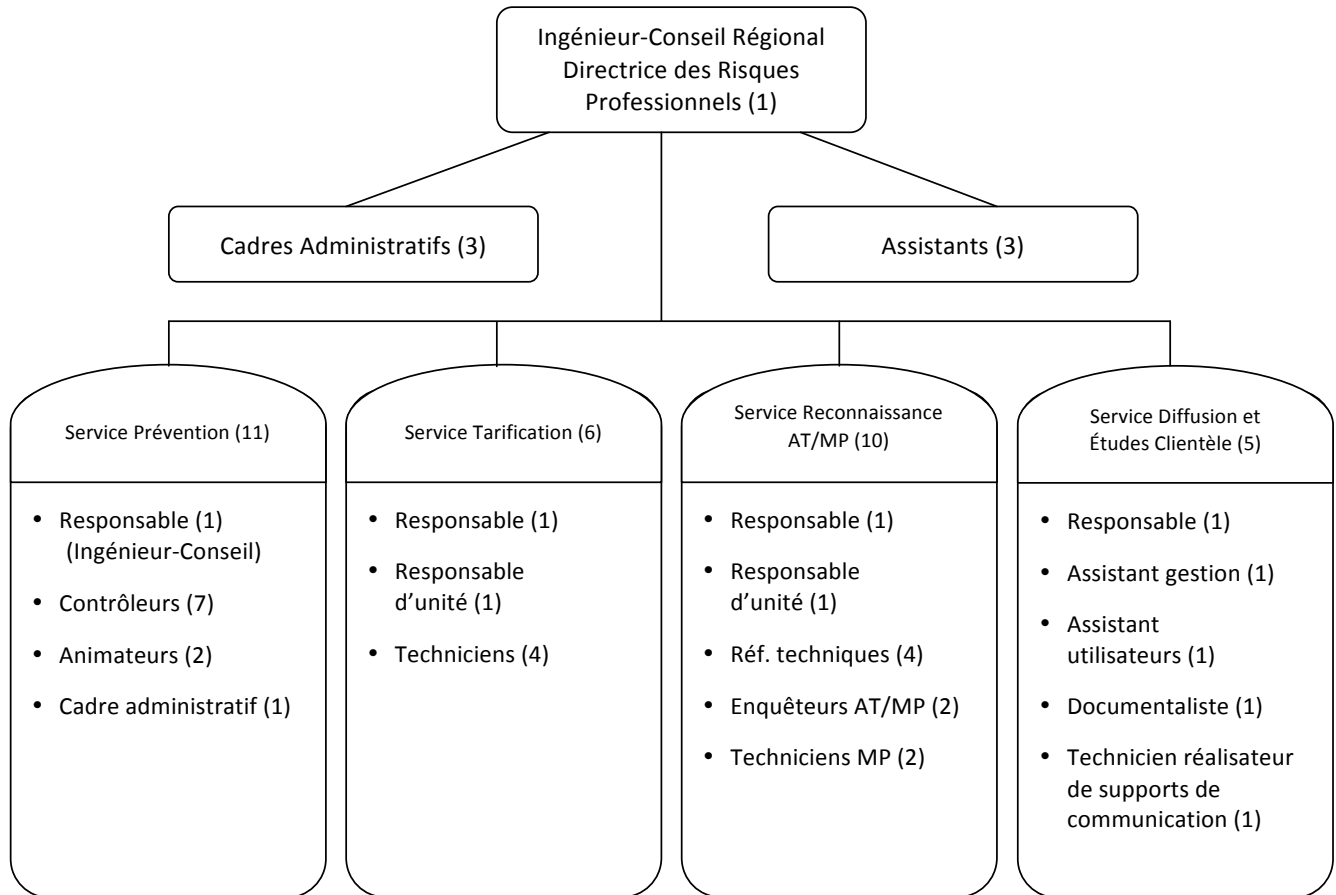
■ Activités internes au service

■ Absences





■ Organigramme







LES COORDONNÉES DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Secrétariat - renseignements sur les Aides Financières

Tél. 05 96 66 74 37

Secrétariat - renseignements sur les stages de formation

Tél. 05 96 66 51 33

Service Prévention - contrôle et conseil-expertise

Tél. 05 96 66 53 35

Documentation - Publications INRS, guides, affiches, etc...

Tél. 05 96 66 51 32

Service Tarification - Assurance du Risque Professionnel (cotisation AT/MP)

Tél. 05 96 66 75 55

Service DEC (Diffusion et Études Clientèle)

Tél. 05 96 66 51 46

Service Reconnaissance AT/MP (instruction des déclarations d'AT/MP)

0 820 222 555 Service 0 820 222 555
gratuit appel

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Tél. 05 96 66 76 20 - e-mail : pdp@cgss-martinique.fr

E-mail prevention972@cgss-martinique.fr

Site www.cgss-martinique.fr, espace "Employeurs" et Top 5 "Risques Professionnels"

Fax 05 96 51 81 54

Adresse Place d'Armes 97210 Le Lamentin cedex 2